

Raymond Ceccotto

Colloque Européen de la Fondation A.P.E.M.H.

L'année dernière, l'A.P.E.M.H. Fondation (Association des Parents d'Enfants mentalement handicapés) a fêté son 20ième anniversaire. Parmi d'autres manifestations, l'association a voulu marquer cette étape par une réflexion et une analyse concernant un aspect fondamental de la vie des personnes mentalement handicapées: les conditions de logement pris dans leur sens le plus large. Pour ce faire, le choix s'est porté sur la formule "congrès avec groupes de travail", ce qui a abouti concrètement au Colloque Européen: "LOGEMENT ET VIE SOCIALE DES PERSONNES MENTALEMENT HANDICAPEES" qui s'est tenu les 2, 3 et 4 novembre 1987 au Kirchberg à Luxembourg. Le thème proposé témoignait d'un grand intérêt dans les pays voisins puisque nous avons accueilli plus de 200 participants, venus de 12 pays européens. Ceci venait récompenser un travail de préparation intense et qui n'aurait pu être réalisé sans l'appui matériel et moral des associations suivantes: l'Association de Parents et Amis d'Enfants Inadaptés (A.P.E.I.), de Thionville, la CLAIRIERE d'Arlon, la LEBENSHILFE de Trèves, la Confédération des Organisations Familiales de la Communauté Européenne (COFACE), les partenaires du Programme Européen d'Echanges d'Expériences (EURAMIS).

Signalons aussi que ces journées étaient placées sous le patronage de Monsieur Manuel MARIN, vice-président de la Commission des Communautés Européennes, et de Monsieur Jean SPAUTZ, Ministre de la Famille, du Logement Social et de la Sécurité Sociale au Luxembourg et qu'elles étaient subsidiées partiellement par Bruxelles.

Il nous paraissait important de traiter le sujet du logement. En effet pour le handicapé mental, comme pour nous tous, l'habitat et son environnement sont des facteurs de développement primordiaux. C'est l'endroit où il apprendra lentement à acquérir une certaine autonomie, une certaine responsabilité de ses propres actes. C'est un milieu éducatif, où il devra faire de nombreux apprentissages et qui sera pour lui "l'école de sa vie" (apprentissage pratiques, sociaux, etc.). Ce sera enfin le milieu qui continuellement devra stimuler sa motivation, son évolution.

L'amélioration de l'habitat, qui sert donc d'espace personnel et éducatif à la fois, favorise l'épanouissement de la personnalité du handicapé mental dans le sens d'une normalisation de ses comportements et d'une meilleure intégration dans la vie sociale.

En plus cela nous donnait l'occasion de comparer les points de vue des différents partenaires européens, pour ainsi accorder nos efforts et définir ensemble les priorités. Nous en avons profité pour faire le bilan des réalisations à ce niveau au Grand-Duché.

Avant de faire part dans ce bulletin des conclusions et recommandations faites à la fin du colloque, permettez nous de vous résumer le contenu de ces trois journées de travail, sans mentionner tout l'encadrement récréatif de ce genre de manifestations (réceptions, dîner, visites, allocutions et autres).

La première journée était consacrée aux exposées, dont voici les résumés :

Evolution historique des conditions d'existence des personnes mentalement handicapées

Gérard ZRIBI, docteur en psycho-sociologie; directeur des Ateliers, Foyers communautaires et appartements de l'AFA-ACR (France)

L'objectif de cet exposé est de mettre en valeur quelques étapes significatives dans les réponses sociales qui ont été apportées aux problèmes posés par le handicap mental, essentiellement en Europe. Les références que je prendrai seront surtout françaises; mais cela ne nuit en aucune façon au raison-